

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 13

Votants 16

L'an deux mille vingt deux

Le quinze décembre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 9 décembre 2022.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D74_2022

**Subvention école des
Faverges**

Présents (13) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, LAURANT Thierry, GILLANT Olivier, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, PINGET Denis, WIART Florine, BURNET Stéphanie, VIOLLAZ Emilie, GALLAY Claude,

Absent (0) :

Excusés (6) : GRIVEL Céline (donne pouvoir à Mme WIART Florine), PODEVIN Christian (donne pouvoir à PINGET Denis), MICHOUX Max (donne pouvoir à GILLET Bruno), TRINCAT Christophe, REBUT Sandra, VEZIN Pascale

Votants (16)

La présidente de la commission école rappelle que l'école des Faverges a obtenu un prix de 2000 € du concours Savoie Mont Blanc pour l'organisation d'un séjour à Bellevaux.

Elle informe que le reste à charge de ce séjour est de 420 € et propose au conseil de voter une subvention exceptionnelle correspondant à ce montant.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

- **VALIDE** la subvention exceptionnelle de 420 € à l'école des Faverges.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire,
Bruno GILLET

